

SECTION EUROPÉENNE élèves de la filière STAV

La langue support est l'anglais. La section européenne permet aux élèves de suivre un enseignement technique en anglais pendant leur scolarité.

OBJECTIFS DE LA SECTION EUROPÉENNE

Permettre une ouverture à l'Europe au travers des domaines techniques

Développer l'apprentissage de la langue anglaise

PROGRAMME

1 heure en langue anglaise dans une discipline non linguistique (économie)

1 heure supplémentaire d'anglais par semaine

Visites sur des thèmes donnés tels que l'alimentation, l'environnement, la production... projets développés par les élèves, voyage d'étude et autres activités qui permettent à l'élève de s'exprimer et progresser oralement

ÉVALUATION

Epreuve organisée en CCF

Epreuve orale de langue au cours du second trimestre de la classe de terminale correspondant à 80 % de la note globale organisée par l'enseignant de discipline non linguistique et l'enseignant d'anglais : le premier pour évaluer les connaissances dans la matière et le second pour juger de la capacité de communication en langue anglaise du candidat.

Une note sanctionnant la scolarité de l'élève dans la section européenne en classe de terminale comptant pour 20 % de la note globale

Pour les élèves ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve E2 « connaissance et pratique d'une langue étrangère » et une note supérieure à 10/20 en section européenne, leur diplôme portera l'indication « section européenne ».

REMARQUES

Pour les élèves redoublants de Term STAV qui souhaitent maintenir leur note optionnelle de l'année précédente sans pratiquer l'option l'année de redoublement, ils doivent se réinscrire **obligatoirement** à l'épreuve en novembre lors des inscriptions au baccalauréat. (Cf. : le préciser aux CPE)